

Répression du mouvement social

Quand le pouvoir dérape

C'est par la presse que la fédération SUD-PTT a appris que l'un de ses anciens adhérents faisait partie des 4 personnes arrêtées dans le cadre de l'enquête ouverte en marge des manifestations qui ont eu lieu le 18 mai à Paris.

La fédération SUD-PTT constate que la juge, au vu des éléments fournis par son avocat et par la propre défense de notre camarade, a décidé de le remettre en liberté. Tout en reconnaissant sa présence sur les lieux, il nie toute participation à l'agression physique des policiers.

La fédération SUD-PTT tient à affirmer sa solidarité face à ce qui ressemble à une enquête bâclée cherchant simplement à donner des gages à certains syndicats de policiers, quitte à jeter en pâture des personnes extérieures aux faits reprochés.

Pour information, le camarade aujourd'hui mis en cause est bien loin de l'image violente que les médias et le pouvoir voudraient lui donner. En mars 2009, il avait fait preuve de sang-froid lors d'un coup tordu monté par le patronat postal cherchant à démontrer que nos militants dont un secrétaire fédéral étaient violents. Nous avons dû à l'époque y répondre avec sérénité comme le démontre le film que nous avons publié sur les réseaux sociaux.

http://www.dailymotion.com/video/x8kx95_dialogue-social-a-la-barre-de-fer_news

De même que nous dénonçons au quotidien les violences patronales, les violences du pouvoir contre une majorité d'organisations syndicales opposées à la loi travail ne sont pas acceptables. Ces dérives sont exacerbées par le comportement littéralement va-t-en-guerre du gouvernement contre le mouvement social. Encore hier des militants ont été blessés, interpellés dans plusieurs villes de France alors qu'ils manifestaient leur opposition à la loi travail.

Nous demandons l'arrêt des poursuites contre notre camarade, comme toutes celles visant les participant-es aux manifestations, rassemblements et actions contre la loi travail.

Paris le 27 mai 2016